

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 113 (1972), p. 75-84

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1972__113__75_0

© Société de statistique de Paris, 1972, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

IV

BIBLIOGRAPHIE

« Documents du C. E. R. C. » Revue trimestrielle du Centre d'Étude des Revenus et des Coûts (1).

N° 10 (*Numéro spécial; 2^e trimestre 1971*). — *La participation des salariés aux fruits de l'expansion.*

L'ordonnance du 17 août 1967, qui a institué la participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises, a également confié au C. E. R. C. l'examen des accords de participation qui dérogent aux règles du régime général. Ces accords ont été très nombreux. Le C. E. R. C. a pu ainsi accumuler dans ce domaine une expérience et une somme d'informations d'où est tirée la matière de ce numéro spécial.

Il se compose de deux documents :

— dans le premier, les informations statistiques actuellement disponibles quant à l'application de la participation, que les accords soient dérogatoires ou non, sont décrites et analysées : nombre d'entreprises et de salariés couverts, modes de conclusion des accords, modes de gestion des fonds répartis aux salariés, importance des accords dérogatoires, résultats financiers; il en ressort notamment que, pour l'année 1968, près de 3 millions de salariés étaient couverts par des régimes de participation aux fruits de l'expansion; les deux tiers d'entre eux ont bénéficié d'une répartition et se sont vu attribuer des sommes dont le montant moyen s'est établi à 350 F par salarié. L'étude du C. E. R. C. met également en lumière la place importante que tiennent les accords « dérogatoires » : au 31 décembre 1970, le tiers des accords comportaient des stipulations originales par rapport au droit commun; cette catégorie particulière d'accords concernait près de la moitié des salariés couverts par un régime de participation;

— dans le second document, les avis rendus par le C. E. R. C. sur les accords dérogatoires qui lui étaient soumis sont analysés de manière à faire connaître de façon complète toutes les possibilités ouvertes aux partenaires sociaux par la législation. Sont successivement examinés, en quatre parties, les avis rendus sur la recevabilité des demandes d'homologation, sur les modes de calcul possibles de la réserve spéciale de participation, sur les dérogations aux modalités légales de sa répartition entre les salariés et enfin sur les formes de gestion des droits des salariés et les incidences fiscales de l'ensemble de l'opération pour le salarié et pour l'entreprise.

N° 11 (*3^e trimestre 1971*). — *Productivité globale et comptes de surplus des Charbonnages de France.*

Il s'agit d'une nouvelle application de la « méthode des surplus » à une grande entreprise publique, les nos 3-4 et 8 de la même revue ayant été consacrés respectivement à la S. N. C. F. et au Gaz de France.

La présente étude, qui recouvre la période 1956-1968, présente, par rapport aux précédentes, trois caractères originaux. Tout d'abord, elle s'applique, du fait de la mise en œuvre du « plan d'adap-

1. En vente à la Documentation Française, 29, quai Voltaire, Paris (7^e). Tél. : 833-22-75 — Abonnement 1 an : F. 35; le numéro : F 10; le numéro double ou le numéro spécial : F 20. Prix des premiers numéros (nos 1 à 8 inclus) : le numéro simple : F 7,50, le numéro double : F 15.

tation » des Charbonnages de France, à une entreprise en régression, phénomène qui constitue *a priori* un obstacle aux progrès de productivité. Par ailleurs, elle ne concerne que la seule activité extractive de l'Entreprise nationale, à l'exclusion par conséquent des industries de transformation de la houille, cette homogénéité du domaine étudié ayant été rendue possible par l'existence d'une comptabilité analytique très élaborée. Enfin, la gestion décentralisée de l'Entreprise a permis d'appliquer la même méthode à chacun des neuf bassins houillers (réduits aujourd'hui à trois), ce qui ouvre la voie à d'intéressantes comparaisons.

« Le taux de productivité globale des facteurs » de l'activité extractive des Charbonnages de France a pu être estimé à 0,2 % par an, en moyenne, de 1956 à 1968. Ce même taux s'établissait à 1,1 % par an au cours de la période 1956-1964, mais le rythme de la régression s'accélérait, l'essentiel des progrès réalisés a été reperdu au cours de la dernière période.

Les principaux bénéficiaires de surplus ont été en premier lieu le personnel et en second lieu la clientèle des Charbonnages de France. Le surplus de productivité globale, augmenté d'un léger apport en provenance des fournisseurs, a été en moyenne nettement insuffisant pour procéder à ces diverses répartitions et, seule, une augmentation régulière du déficit d'exploitation a permis à l'Entreprise d'équilibrer ses comptes de surplus.

Le rapport propose enfin quelques réflexions sur les comptes de surplus à venir. Les avantages importants consentis dans le passé à la clientèle ne vont sans doute pas se maintenir après le récent bouleversement du marché de l'énergie. Le rapport montre alors que le surplus de productivité globale pourrait être suffisant pour faire face aux diverses attributions et qu'il pourrait même rester un solde disponible permettant la réduction du déficit d'exploitation.

N° 12 (4^e trimestre 1971). — *La hiérarchie des salaires; un essai de comparaison internationale.*

Le C. E. R. C. analyse ici les résultats d'une enquête effectuée à la fin de 1968 dans six pays : la France, l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas et les États-Unis.

L'intérêt de cette étude réside tant dans les résultats obtenus — ceux-ci, bien que portant sur un échantillon d'entreprises restreint, sont déjà fort intéressants — que dans l'originalité de la méthode employée, qui repose essentiellement sur des analyses détaillées de « postes de travail » concrets, analyses que le Centre d'étude des revenus et des coûts a fait pratiquer par un cabinet-conseil spécialisé en matière de politique de rémunération.

Les résultats auxquels aboutit l'enquête ne sont pas simples; ils peuvent être très schématiquement résumés comme suit :

1. L'écart de salaires (avant impôt) entre le niveau des travailleurs non qualifiés et celui des chefs de service ou directeurs d'une entreprise importante ne paraît pas exceptionnellement élevé en France par rapport à ce qu'il est dans l'ensemble à l'étranger.

2. Par contre, l'écart de salaires est plus élevé en France qu'ailleurs entre le niveau des travailleurs non qualifiés et un niveau correspondant approximativement à la moyenne des « cadres supérieurs » français.

3. Si, au lieu de se fonder sur les salaires avant impôt, on considère les salaires après impôt sur le revenu, les deux conclusions précédentes restent à peu près valables, la seconde s'en trouvant plutôt quelque peu accentuée.

Parmi les cinq autres pays (que l'on considère les salaires avant ou après impôt), c'est généralement aux États-Unis que l'éventail des salaires est le plus resserré, en Italie et en Grande-Bretagne qu'il paraît le plus ouvert.

Bernard ROY. — *Algèbre moderne et théorie des graphes orientées vers les sciences économiques et sociales.* Collection Finance et Économie appliquée, Dunod, tome 1, 1969, 493 pages, tome 2, 1970, 756 pages (avec une contribution de M. Horps).

Commençons par indiquer la parution presque simultanée, chez Dunod, d'autres livres de M. Roy plus spécialement consacrés aux contributions (des plus notables) que l'auteur a personnellement apporté à la théorie mathématique des graphes.

L'ouvrage analysé présentement se veut au contraire orienté vers l'enseignement (supérieur) et les applications économiques. Ce travail considérable a été réalisé à la suite d'une longue activité professionnelle à la S. E. M. A., où convergent les problèmes les plus variés pouvant se poser à un ingénieur mathématicien.

L'auteur a enseigné les graphes et leurs applications au C. I. R. O. (Centre interarmées de recherche opérationnelle) et a commencé récemment de les enseigner au Centre universitaire Dauphine (université Paris IX) dans le cadre du doctorat de gestion et de la maîtrise de gestion, — s'engageant dans la vie universitaire à la façon américaine, avec un passé bien rempli de praticien.

Ce dernier point étant assez commun avec notre cas personnel peut justifier que nous présentions cet ouvrage avec chaleur.

Précisons que, si le poids (et le prix) de ces deux tomes peuvent effrayer, — comme ces symposia américains (hôtel non compris) dont je reçois les dépliants et où le nom de la firme payante est à écrire en premier, — ils sacrifient aux nouvelles normes de la pédagogie : tous les chapitres sont suivis d'exercices gradués, — et leur solution est donnée en fin de tome. Les images sont nombreuses et claires (prêtes à être projetées par épiscopes), ce qui ne va pas de soi car un pur mathématicien écrirait un traité des Graphes sans aucun graphe sans se sentir ridicule.

Mais il faut d'abord préciser que le pur mathématicien, français, universitaire, risque fort de ne pas savoir le sens du mot graphe. Les auteurs de manuels de lycée se sont mis (à l'incitation, je le crains, de Commissions des programmes composées de professeurs de faculté) à appeler *graphes* ce que nous appelions *courbes* (même quand c'était une droite), avec la manie de l'anglais (*graph*) (comme si le mot : *graphique* n'existait pas) et surtout le besoin de tout changer (au moins verbalement).

Ce n'est certes pas M. Roy qui détourne le sens de *graphe*, — je renvoie au livre de Kœnig, *Theorie der endlichen und unendlichen Graphen* qui date (je crois) de 1937; Bourbaki n'avait encore rien publié. Ainsi faut-il entendre ici par *graphe* (au sens restreint) un ensemble de deux types d'éléments, les sommets et les arcs, affecté de la propriété d'incidence ou de non incidence : le sommet S est (ou n'est pas) sur l'arc A , l'arc A passe (ou non) par S , sont deux propositions équivalentes.

Les arcs pouvant être affectés d'un sens positif, porter un flux, posséder un capacité maximum, — les sommets (ou nœuds) étant des sortes de carrefour, le lecteur aura certainement reconnu quelque chose qui lui est souvent plus connu sous le nom de réseau.

Je dois le prévenir que la définition du graphe n'apparaît qu'à la page 153; autrement dit, le tome 1 entreprend un recyclage complet de mathématique moderne à l'usage des ingénieurs qui voudront utiliser totalement les ressources de la théorie des graphes; il s'en suit que les gens déjà recyclés pourront (en principe) le lire plus vite.

Le tome 1 prépare à l'étude du tome 2, qui (on l'a sans doute compris) s'ouvre à la recherche opérationnelle.

On y trouve les problèmes d'ordonnancement (p. 245) où la fameuse méthode Pert se cache page 299, et les problèmes de circulation et flots sur un graphe. Le dernier chapitre (p. 653) concerne les procédures d'exploration P. S. E. P. et description segmentée : la bibliographie ne comporte que des titres récents, où la contribution personnelle de M. Roy est manifestement de premier ordre.

Il est évident que ce traité n'est pas un dictionnaire, où l'on puisse se reporter pour comprendre sans peine en quoi consiste le problème de Hitchcock, par exemple (« c'est un cas particulier du problème du transfert » : mais après tout Larousse tombe souvent dans ce travers).

Il paraît assez clair que M. Roy est un spécialiste, non de la recherche opérationnelle mais des graphes appliqués à la R. O. Ce qui signifie que, si beaucoup de problèmes de R. O. doivent se traiter aisément par les graphes, ce n'est pas du tout ainsi qu'ils se sont présentés historiquement.

Dans un autre domaine, M. Frechet a fait faire à la théorie des chaînes de Markoff des progrès essentiels, sans jamais utiliser la notation matricielle; il n'est pas concevable à l'heure actuelle qu'on enseigne les chaînes de Markoff au niveau le plus bas sans écrire une matrice de passage. Le fait est qu'on a tout à y gagner. Ainsi peut-on concevoir la mathématique moderne enseignée en classe enfantine, — et les graphes de M. Roy assimilés par tous ceux qui débutent en R. O.

Mais il ne semble pas qu'on en soit déjà là. Il se produit bien sûr un reclassement des matières de la vieille R. O. (n'est-il pas normal de qualifier ainsi celle issue de la guerre de 1940); telle question

est de la théorie des jeux, telle autre relève des probabilités et statistique, — les problèmes combinatoires sont à mettre à part (quel que soit l'usage qu'on en fait dans Feller I).

En définitive, on est assez désarmé en face du combinatoire, quand il ne s'agit pas de problèmes où les distributions combinatoires sont calculables par dénombrement direct, puis sont confondues avec quelque distribution asymptotique, de Poisson ou de Laplace-Gauss. En R. O. ce n'est pas là le type courant de question.

On est en face d'un nombre fini mais énorme de cas possibles, dont on cherche le ou les meilleurs, sans pouvoir tous les examiner; il faut avancer prudemment, en écartant les cas ne convenant pas avec beaucoup de méthode, et de rigueur. Ainsi en est-il, par exemple, de la répartition des tâches entre plusieurs ateliers ou machines spécialisées. Il est des cas, où la programmation dynamique fournit la solution cherchée, en dehors de toute considération de graphe.

En définitive, à l'échelle du monde économique, on aura à écrire un programme pour l'ordinateur; il conviendra d'obtenir une solution (aussi voisine que possible de la meilleure) dans un temps raisonnable.

On peut craindre que, dans un premier temps, tout le monde veuille des graphes, de même que, voici quelque vingt ans bientôt, tout le monde voulait des *sondages* sans savoir le moins du monde ce que c'était.

Ensuite, la lourdeur de l'appareil mathématique détourne la clientèle de poser correctement son problème; les contraintes financières ne sont pas moins grandes avec un ordinateur qu'avec des enquêteurs. D'où une certaine attraction des solutions standardisées et le reflux vers les techniques bon marché.

Je prévois déjà la réaction de notre confère et collègue, Pr A. Piatier, qui vient de s'exprimer publiquement contre les abus de la mathématique et même de la statistique, — quand il feuillettera l'ouvrage de M. Roy.

Tout d'abord, il est difficile de dire que c'est là de la statistique; les statistiques, les probabilités n'y jouent aucun rôle. Il est évident qu'il s'adresse à un lecteur déjà très fortement mathématisé, comme il y en a de plus en plus dans les bureaux d'études des entreprises. Il est même à craindre que ce lecteur privilégié ne se hâte de lancer à la S. E. M. A. un SOS dès qu'il sentira que son problème de l'heure pourrait bien cacher quelque graphe.

Il existe d'autres ouvrages sur la question. Dunod (Collection universitaire de mathématiques) a déjà publié (1958) celui de Claude Berge : *Théorie des graphes et ses applications* (275 pages). Outre les 11 ou 12 ans d'écart, il faut bien voir que le livre de Berge n'est comparable à celui de Roy, ni du point de vue pédagogique, ni pour les applications économiques.

Dunod a aussi publié (1968) la traduction du livre de Harary, Norman, Cartwright, *Introduction à la théorie des graphes orientés* (437 pages); et il existe certainement d'autres ouvrages visant également à intéresser en restant au niveau le plus accessible.

Je ne pense d'ailleurs pas que M. Roy enseigne à mes étudiants de Dauphine le quart de ce qu'il y a dans son beau et imposant traité.

Pierre THIONET

A PROPOS DE DEUX LIVRES FONDAMENTAUX SUR L'ÉCONOMIQUE

Nous avons demandé à notre ancien président, M. Charles Penglaou, de consacrer deux notes bibliographiques aux livres récemment parus de nos collègues, MM. Jacques Rueff et Henri Guitton, respectivement *Le Péch^é monétaire de l'Occident* (un vol. de 285 p., Paris, Plon, 1971) et *A la Recherche du temps économique* (un vol. de 195 p., Paris, Fayard, 1970). Ce dernier volume a été signalé dans la revue *Banque* (avril 1971) et a fait l'objet d'un exposé par son auteur lors de la séance de février dernier de l'Académie de comptabilité.

Le péché monétaire de l'Occident

Sous couverture chrysogène, combien symbolique, le présent recueil réunit de nombreux textes publiés naguère dans des périodiques français et étrangers, textes ici précédés ou suivis de commentaires qui en situent le développement dans la pensée de l'auteur, face et en raison des événements.

Occasions multiples et variées pour notre ancien président de rappeler ses prises de position sur le déséquilibre, aggravé d'année en année, de la balance américaine des paiements, sur la hausse généralisée des prix, en passe de devenir chronique, aspect d'une inflation secrétée par le maintien de l'étalon de change-or, sur l'augmentation des quotas du Fonds monétaire international et l'émission des tirages spéciaux et sur tous ces artifices qui ne font qu'éluder la catastrophe. Il faudrait encore mentionner les pénétrantes critiques de l'auteur sur les décisions de la Commission Ortola, sur l'orientation de la Conférence des Dix du 23 novembre 1968, sur la décision des autorités françaises de remplacer, entre le 2 mai et le 21 novembre 1968, les 17,7 milliards de capitaux exportés par 23,3 milliards de nouveaux crédits. Prises de position bien connues, leitmotiv qui circule, insistant, pourquoi ne pas dire obsédant, tant la critique se fait percutante, ici et là.

Est-ce à dire que le livre sous revue ne présente aucune contribution nouvelle? Les exégètes ne laisseront pas de découvrir dans les textes récemment publiés des inflexions dialectiques originales. On ne saurait résister à la tentation (nous, occidentaux, ne sommes-nous pas en état de péché... monétaire?) de rapporter une caractéristique complémentaire du régime de l'étalon de change-or, qui semble ne pas avoir été suffisamment aperçue jusqu'à présent.

Le texte ici visé est constitué par le chapitre V, intitulé « Mon interview à l'Economist » (pp. 97-131), le colocuteur étant le rédacteur en chef adjoint de cette publication, Fred Hirsch, l'entretien, au surplus, se situant au début de l'année 1965.

D'entrée de jeu, l'interrogateur constate que si les États-Unis n'ont pas mis en œuvre une politique ce crédit analogue à celle qui eût été imposée sous un régime d'étalon-or, c'est que les moyens dont ils disposaient ne le leur permettaient pas. Il eût fallu, en effet, imposer à la population un régime drastique de restrictions, sans qu'elle en pâtisse trop et sans que le chômage en fut accru. Il est avéré que la société actuelle rejette d'emblée toute contrainte, donc toute médication astreignante, dût-on lui promettre le retour prochain à une situation meilleure.

La riposte de M. Jacques Rueff ne se fait pas attendre. C'est ignorer la nature des mécanismes authentiques du système de l'étalon-or que de les présenter comme devant agir toujours massivement. « Une politique de restriction de la demande globale n'est possible que si elle s'accomplit automatiquement, au jour le jour, et si, de ce fait, ses effets, toujours d'une faible ampleur, ne sont sentis par personne » (p. 103). Convient-il de rapprocher cette citation du passage de *L'Age de l'inflation* (« l'étalon-or... est un maître impérieux et discret...; il laisse toujours les hommes suivre la pente de leurs désirs... », p. 57)? Est-il encore abusif de faire parallèle de ces propos avec ceux présentés dans *Les Dieux et les Rois*, ce traité d'économie quantique, où, sans doute allusivement, il est rappelé que, dans un liquide ou dans un gaz, par exemple, notre épiderme ne perçoit pas les percussions successives des molécules (p. 20)? Est-il, enfin, incongru d'évoquer l'enseignement de nos maîtres d'il y a quelque cinquante ans, qui nous apprenaient à calculer les gold points, et, de surcroît, à conditionner, avec force cire à cacheter et ficelle, les boîtes dans lesquelles nous étions réputés avoir inséré nos monnaies d'or lorsque les calculs nous prouvaient la supériorité de ce mode de règlement? N'agissions-nous pas, en l'espèce, comme ces molécules, ci-dessus évoquées? Le régime de l'étalon-or se maintenait, sans souffrance pour ceux qui lui étaient assujettis. Nos interventions multiples et atomiques n'étaient ressenties par quiconque.

Sans doute convient-il de remarquer que de telles pratiques pourraient s'appliquer tout naturellement dans le climat économique de notre époque qui n'est pas constitué par l'équilibre spontané des forces micro-économiques agissant sur une sorte de fond neutre : un système (mais le mot est-il bien approprié en une telle occurrence?) d'étalon-or se trouvait comme de génération spontanée dans le milieu d'alors; il était l'aboutissement d'une multitude d'actions et de réactions d'individus et de microcollectivités; il était, dans le principe à tout le moins, la solution des conflits qui se développaient au ras-même des manifestations économiques; il postulait un univers d'une liberté quasi-leibnizienne, ces nomades qui se conjuguent, s'associent sans jamais perdre de leur individualité. L'étalon-or, c'était l'empirique comportement d'un faisceau de tendances, la tentative, toujours recommencée, de dépasser, en définitive, les impacts d'un flux perturbateur, la possibilité de surmonter victorieusement les antagonismes conjugués.

Le calcul économique se détourne de ces micro-décisions. Il table sur les agrégats. Il les constitue au besoin. La « concentration » des forces économiques le justifie. Le marginalisme évoque un passé révolu dans les traités spécialisés. Ne serait-on pas tenté de croire que le gouvernement des pays de haute civilisation est entre les mains des « comptables nationaux »?

Avec notre auteur nous ne le penserons pas. A méditer le beau livre de notre ancien président peut-être imaginerons-nous un régime monétaire tendant à concilier les données antinomiques d'un problème dont la solution commande le sort de notre humanité.

A la recherche du temps économique

« La théorie économique contemporaine, écrit l'auteur à titre de prolégomène, se construit sans en prendre toujours conscience, en utilisant la notion de temps analytique » (p. 20). « Dans une première étape, poursuit-il, l'esprit supprime, pour ainsi dire, le temps... Dans une deuxième étape il se redonne le temps, mais d'une façon simplifiée en le regardant comme *externe* aux phénomènes étudiés. Dans un troisième moment, qui est le plus proche de la réalité, mais qui reste encore analytique, donc encore irréel, il retient le temps au maximum, en le tenant cette fois pour *interne* aux phénomènes » (p. 24).

Mais ces notions du temps ont besoin d'être précisées. En première position, le temps est un temps intellectuel, un temps de l'intelligence; dans la seconde, il est réel ou historique; en troisième il sera davantage présent, d'une présence plus profonde, plus substantielle, ce sera alors un temps *intérieur* aux phénomènes (p. 25). Tout ce passage est symptomatique : il révèle la démarche dialectique de l'auteur.

Le *temps intellectuel*, mais n'est-ce pas la forme *a priori* de notre sensibilité (au sens large du terme), ce temps que Kant a décrit comme la condition même de toute succession et de tout changement pour notre intellect. C'est le temps propre à la mécanique, qui, en créant des séquences permet de mesurer les phénomènes en état d'évolution.

Le *temps réel ou historique* (peut-être pourrait-on contester cette épithète de *réel*), c'est le milieu essentiel, mais indifférent aux événements qu'il porte et dont il n'est que le simple vecteur comme étranger à leur nature; c'est un peu le temps statistique que caractérise une discipline où excelle notre auteur et qui s'exprime par les séries chroniques, les covariations, les écarts probables les croissances exponentielles, les covariances dans le cadre de la loi de succession proposée par Laplace.

Le *temps intérieur* n'évoque-t-il pas le temps bergsonien, consubstantiel à la durée pure, celui qui « coule », qui « s'infiltré » dans les phénomènes au point de les modeler par l'intérieur; un temps physiologique qui ne peut être mesuré que par des méthodes extrinsèques et par là-même déformantes (c'est bien là ce qu'on a appelé le parallélisme psycho-physiologique), ce temps dont on a peine à saisir la fluidité, ce temps qui s'insère, irrationnel, dans certaines mélodies musicales, irréductible au nombre, qui change le « faisant » en « se faisant », répudiant toute symétrie, tout isochronisme, ce *mouvant*, a dit Bergson, dynamisme mû par une sorte d'énergie interne, cette finalité à laquelle semble adhérer notre auteur au terme de son beau livre.

Le temps économique. — Ce survol ne saurait faire oublier les analyses du temps économique auxquelles sont consacrées tant de pages essentielles.

Monnaie, étalon de valeur, unité de compte, moyen de paiement, non seulement dans l'espace (géographique), mais encore et surtout dans le temps, telle est cette monnaie qui « doit conserver son pouvoir à travers la durée, elle doit être réserve de valeurs » (p. 40). Ainsi la vertu fondamentale de la monnaie est de conserver, mais plus encore (ce qu'on oublie un peu trop de nos jours) d'incarner aujourd'hui ce qui n'existe pas encore (p. 40). La monnaie est donc une expression du temps : *Money is time* (p. 41).

Mais cette pérennité ne va-t-elle pas à l'encontre de l'expansion économique, tel est bien le grave problème qui se pose à nos contemporains. L'équilibre monétaire, synonyme de la neutralité de la monnaie, ne doit-il pas coïncider avec l'équilibre économique (p. 49)? Si l'on répond affirmativement avec l'auteur, il est aisé de prévoir son attitude quant au Gold Exchange Standard (pp. 53-56), quant à la logique de l'or en fonction de l'expansion contemporaine (pp. 56-58), quant aux droits de tirages spéciaux (p. 62), quant aux changes flexibles (pp. 58-59) et quand à la future monnaie européenne (pp. 64-65).

Le temps financier. — L'opération financière se caractérise en général par une extension temporelle de longue durée. C'est ici l'équilibre budgétaire qui est en cause et, corollairement, celui de l'étalement des impôts (pp. 69-79). Le temps étiré suscite la spéculation, celle qui respecte l'

règle du jeu. C'est notamment à la Bourse des valeurs mobilières que se manifeste cette tendance à une saine anticipation (pp. 80-84).

Les temps économiques réels. — Sont envisagées ici trois formes des temps économiques, différents dans leur nature : ceux de la consommation et de l'épargne, ceux des prix et ceux des investissements (pp. 87-106). Quelques intéressants que soient ces chapitres, il faut en venir sans plus tarder à cette partie capitale du livre où il est répondu à la question : « Le temps ne serait-il pas par lui-même un bien économique » (pp. 107-124)?

Le temps, mais c'est par analogie qu'on peut lui attribuer ce caractère qui détermine l'« économicité », la rareté. Aussi faut-il ne pas gaspiller les ressources qui sont à notre disposition en matière de temps. Par voie de conséquence, il convient de supprimer les temps morts. S'il y a privation d'un bien quelconque dans la durée, il est justifié, alors, de dédommager la partie sevrée par le paiement d'un intérêt.

Dans cette optique, on peut parler aussi de la démographie des personnes et de celle des entreprises (encore que cette dernière n'est pas encore véritablement constituée), comme de l'hétérogénéité des âges des objets économiques. Et ici des remarques très fines sur la valeur ou le disparate sur le marché des « occasions ».

Et d'autres temps. — Le temps comme un bien, certes ; mais aussi comme période, cadre des phénomènes naturels, délai entre variables : temps discontinu, comme rappelé au début de cette note.

Nous dérivons alors vers les temps sociaux : ceux du travail, du loisir (pp. 127-161). Et nous débouchons sur la méditation terminale : le temps profond de la personne humaine. Sont évoquées heureusement les doctrines de la durée (non sans une résonance proustienne), où la créature que nous sommes est tenue comme une réalité dissociée et respectée (les thèses présentées par l'auteur dans le Catholicisme social de 1945 sont évoquées).

Tels sont, trop sommairement recensés, les principaux chapitres de ce livre où abondent tant de réflexions profondes sur le temps économique.

Charles PENGLAOU

V

PUBLICATIONS REÇUES PAR LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS
du 1^{er} janvier 1971 au 31 mars 1972

1^{re} PARTIE

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

United Nations

- Statistical Papers, Series A, vol. 23, n° 4, « Population & Vital Statistics Report, data available as of 1 October 1971 » [1971].
 Series A, vol. 24, n° 1, « Population & Vital Statistics Report, data available as of 1 January 1972 » [1972].
- Statistical Papers, Series M, n° 29, Rev. 1/add. 1, « Price Movements of basic commodities in international Trade, 1950-1970 » [1971].
 Series M, n° 43, Rev. 1, « Classification of Commodities by industrial Origin : links between the Standard International Trade Classification & the International Standard industrial Classification » [1971].
- Statistical Papers, Series F, n° 9, « Manuel Sommaire des Méthodes de Sondage, vol. II, Programmes d'ordonnateur correspondant aux plans de sondage ».

Organisation Mondiale de la Santé

- Revue : *Chronique O. M. S.*, vol. 26, n° 3, mars 1972.
 — Rapport des Statistiques sanitaires mondiales, vol. 25, 1972, n° 2.

I. M. F.

International Financial Statistics

- Vol. 25, n° 2, février 1972.
 — Vol. 25, n° 3, mars 1972.

Office statistique des Communautés Européennes

- * *Statistiques Générales*, 1972, n° 1.
 * *Statistiques mensuelles*, 1972, n° 1.
 * « *Commerce extérieur : Rép. du Sénégal : 1959-1966* » (1969).

Secrétariat Général de la Commission :

- Bulletin des Communautés européennes*
 1972, n° 1.
 1972, n° 3.

« *Développement de la politique commune des transports* », suppl. 8/71, Annexe au Bulletin, décembre 1971.
 « *La Communauté élargie : bilan des négociations avec les pays candidats à l'adhésion* », 22 janvier 1972.

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Statistisches Bundesamt Wiesbaden :

- Fachserie M : *Preise, hohne Wirtschaftsrechnungen*
 Reihe 10 « Internationaler Vergleich der Preise für die Lebenshaltung, Janv. 1972.
 Reihe 15 : I — Arbeiterverdienste, oct. 1971.
 II — Angestelltenverdienste, oct. 1971.
- *Industrie & Handwerk*
 Reihe 4 : « Beschäftigte nach der Stellung in Betrieb », 1970.
 Reihe 1 : « Beschäftigung & Umsatz, Brennstoff- und Energieversorgung », Dec. 1971.
 Reihe 2 : Indices der industriellen Productions, Produktion ausgewählter industrieller Erzeugnisse », Jan. 1972.

- Revue : *Wirtschaft & Statistik*, 1972, n° 3.
- Revue *Wirtschafts-Dienst* (Hambourg), mars 1972.
- Institut für Weltwirtschaft der Universität Kiel : *Die Weltwirtschaft*, 1971, Heft 2.

ALLEMAGNE DE L'EST

Institut für Internationale Politik & Wirtschaft : (Berlin), *D. W. I. Berichte*, 1972, n° 2.
 Staatlichen Zentralverwaltung für Statistik : « *Statistische Praxis* », 1972, n° 3.

AUTRICHE

Österreichisches Institut für Wirtschaftsforschung :
 Revue « *Monatsberichte* », 1972, n° 3.
 Österreichischen Statistischen Zentralamt (Wien) :
 Revue *Statistische Nachrichten*, mars 1972, n° 3.
Publikationen, 1960-1971 [1972]
Osterreichs Volkseinkommen, 1969 & 1970.

BELGIQUE

Institut National de Statistique, Royaume de Belgique :
 — *Statistiques industrielles*, 1972, février, n° 2.
 — *Statistiques agricoles*, février 1972, n° 2.
 — *Statistiques des Transports*, février 1972, n° 2.
 — *Statistiques du Commerce*, février 1972, n° 2.
 — *Statistiques sociales*, février 1972, n° 2.
Bulletin de la Banque nationale de Belgique, mars 1972 :
Cf., pp. 135-145 : « Bibliographie relative aux problèmes économiques et financiers intéressant la Belgique. »

BRÉSIL

Fundação Getúlio Vargas : conjuntura econômica, décembre 1971.
 Fundação Getúlio Vargas : conjuntura econômica, janvier 1972.

CANADA

Canadian Statistical Review :
 — Feb. 1972.
 — March 1972.

COTE-D'IVOIRE

Ministère des Affaires économiques et financières, direction de la statistique :
 — Situation économique de la Côte-d'Ivoire, 1964.
 — Situation économique de la Côte-d'Ivoire, 1967.

ESPAGNE

Instituto nacional de estadística :
 — Boletín mensual de estadística, janvier-février 1972.
 — Suplemento al Boletín mensual de estadística janvier 1972.
 — Suplemento al Boletín mensual de estadística février 1972.

ÉTATS-UNIS

Revue : *Survey of Current Business* :
 — Vol. 51, n° 12, décembre 1971 (2 ex.).
 — Vol. 52, n° 1, janvier 1972 (2 ex.).
 — Vol. 52, n° 2, février 1972 (2 ex.).

US Dept of Commerce, bureau of Census : *1970, Census of Population* :

- « *Number of inhabitants*, US Summary (Dec 1971).
- « *General Population characteristics*, US Summary (Jan. 1972).

Social Security Bulletin, Feb. 1972, vol. 35, n° 2.

US Dept of Agriculture : *Agricultural Statistics 1971* [G. P. O., 1971].

US Dept of Health Education & Welfare, Public Health Service, National Center for Health Statistics :

Bulletin : « *Vital & Health Statistics*.

- Series 2, n° 44 : « *Quality Control in a national health examination survey* » (2 ex.).
- Series 3, n° 15 : « *Trends in « prematurity », USA 1950-1967* » (2 ex.).
- Series 10, n° 64 : « *Persans Hospitalized by number of hospital episodes & days in a year : USA, 1968* » (2 ex.).
- Series 10 : n° 65 : « *Convalescence at home following hospitalization among persons 55 years of age and older, USA, july 66-june 67* » (2 ex.).
- Series 10 : n° 66 : « *Hospital & Surgical insurance Coverage, USA, 1968* » (2 ex.).
- Series 10 : n° 67 : « *Disability days, USA, 1968* » (2 ex.).

Office of Population Research, Princeton University :

Revue bibliographique : *Population index*, july-sept. 1971, vol. 37, n° 3 (2 ex.).

Population Reference Bureau Inc. :

- Revue *Population Bulletin*, vol. 27, n° 5, Oct. 1971.
- Revue *Population Bulletin*, vol. 27, n° 6, Dec. 71.

FINLANDE

Central Statistical Office of Finland :

- *Bulletin of Statistics*, 1972, n° 1.
- *Bulletin of Statistics*, 1972, n° 2.

Official Statistics of Finland :

- *General Secondary Education, 1969-1970* [1971].
- *House Construction Statistics 1969* [1971].
- *Higher Education 1967-1968* [1971].
- *Year book of Transport Statistics 1970* [1971].

Bank of Finland : *Monthly Bulletin*, mars 1972.

Nordisk Statistisk skriftserie :

N° 22 « *Social Security in the Nordic Countries* » (Oslo, 1971).

GRANDE-BRETAGNE

Department of employment gazette, mars 1972.

GRECE

National Statistical service of Greece : *Agricultural statistics of Greece, Year 1969, Athènes 1971.*

INDE

Sankhyà, the Indian journal of statistics :

- Series A, vol. 33, Part 3, septembre 1971.
- Series A, vol. 33, Part 2, juin 1971.
- Series B, vol. 32, Part 3 et 4, décembre 1970.

ISRAËL

Israel Central Bureau of Statistics : *Monthly Bulletin of Statistics*, février 1972.

Israel Central Bureau of Statistics : *Monthly Bulletin of Statistics (Supplement)*, février 1972.